

## Réunion du CA SCF, le Mercredi 8 janvier 2020 à 19h

Membres du CA présents : Patrice Cadot, Patrick Demaret, François Lagarde, Thierry Mercier et Michel Mikloweit

Membre ayant donné un pouvoir : Christian Garnier à François Lagarde ; Agostinho Vaz Nunes et Jean-Yves Gresser à Thierry Mercier ; Pierre Meindre et Pascal Granger à Patrick Demaret

Membres ni présents, ni représentés : Arnaud Alips

Conseil des sages : Daniel Delage et Olivier Cahen sont présents ; Gérard Cardon, Antoine Jacquemoud et Pierre Parreaux sont excusés

### 1. Approbation du CR du CA du 13 novembre 2019

En l'absence de remarques, le compte rendu est approuvé.

### 2. Démission du trésorier : information

Michel Mikloweit a annoncé au bureau son intention de ne pas renouveler son mandat de trésorier. Il assumera ses fonctions jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Au nom du Club, Patrick Demaret remercie Michel pour tout le travail accompli pour le Club pendant des années. Il a en particulier obtenu la reconnaissance du Club par l'Education Nationale, et d'intérêt général auprès des services fiscaux au prix de longues démarches. De plus, il a assaini les finances du Club en présentant un budget de l'exercice 2018 excédentaire alors que les précédents étaient déficitaires depuis plusieurs années.

Patrice Cadot, trésorier adjoint accepte de prendre la fonction de trésorier, nous le nommerons lors du CA qui suivra l'AG.

### 3. Festival Chelles Multiphot et foire de Chelles

Nous sommes concernés par le festival Chelles Multiphot (festival de l'image projetée animée) du 6 au 8 mars 2020 (surtout le samedi 7 mars) et la Foire Photo-Ciné du dimanche 15 mars.

Michel Mikloweit a accepté d'organiser notre participation à ces deux manifestations.

Pour le samedi, il est a priori décidé de proposer le même atelier de portrait en relief que l'an dernier.

Pour le dimanche de la foire, nous disposerons du même emplacement que l'an dernier, bien placé près du passage du public entre les deux salles. Patrick propose la présentation en auto stéréoscopie par l'écran « Magnetic 3D » du Lorem. Cela permettrait d'attirer les visiteurs qui pourraient voir spontanément en relief sans la contrainte des lunettes. Cet écran n'est pas celui de Pierre Allio, plus performant mais qui pose trop de contraintes techniques. Il faudra organiser une séance de préparation et de test avec Ago. Patrick prendra le contact.

Le CA accepte de payer le repas aux participants à la présence du SCF aux manifestations de Chelles.

#### **4. Point sur le Florilège par François Lagarde**

Le Florilège est en phase des ultimes relectures, il comporte 84 pages avec 260 images stéréoscopiques de 58 auteurs.

Pour le choix de l'imprimeur, François Lagarde et Patrick Demaret sont allés consulter plusieurs prestataires. L'imprimeur Escourbiac est le seul avec une trame de 240 lpi qui permet de la rendre quasi invisible avec le stéréoscope Owl Lite.

Pour le président, l'objectif non négociable est de ne pas voir la trame et cet avis est partagé par l'ensemble du CA en dépit du coût qui est sensiblement supérieur.

Le coût unitaire à l'impression (pour 500 exemplaires) est de 7,40 € TTC et celui du Owl de 3,12 € TTC. Le support carton défini par François et réalisé au LOREM par découpe laser reviendra à environ 2 € TTC. Nous avons commandé 500 stéréoscopes Owl et nous imprimerais 500 exemplaires du Florilège.

#### **5. Affaire SAGE-INTRUM-SCP Antoine-Perrin : information.**

A la suite d'un malentendu, le SCF était effectivement débiteur d'une somme de près de 360 € auprès de la société SAGE. La question, compliquée, a été élucidée et le trésorier a régularisé la situation.

#### **6. Préparation de l'Assemblée Générale 2020 statuant sur l'exercice 2019**

L'assemblée générale de l'association réunit tous ses membres à jour de leur cotisation. Le droit de vote est acquis pour les membres inscrits depuis plus de trois mois.

La date de l'assemblée générale ordinaire est fixée au mercredi 25 mars 2020. La salle est réservée à la maison des associations du XIVème arrondissement.

L'assemblée générale ordinaire (AGO) se réunit une fois par an. La convocation à l'AGO est communiquée aux membres de l'association au moins trente jours à l'avance. Son ordre du jour est rédigé par le CA et communiqué aux membres au moins quinze jours à l'avance, (RI : « communiquées par courriel ou par la poste s'ils n'ont pas d'accès Internet »). Il est accompagné des documents qui seront soumis aux votes.

L'AG choisit son bureau, qui n'est pas obligatoirement celui du CA.

L'AGO se prononce sur le rapport moral du président et sur les comptes rendus d'activité et financier de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du CA. Le vote par correspondance est admis.

Tout membre de l'association ayant droit de vote peut se faire représenter à l'AG par un autre membre. Le nombre de pouvoirs, qui doivent être nominatifs, est fixé par le règlement intérieur (quatre pouvoirs au plus).

→ Mercredi 8 janvier 2020, CA de rentrée

→ 9 janvier 2020 réservation de la salle, auprès de la maison des associations du XIVème

→ Mercredi 22 janvier 2020, communication à Pierre Meindre de la convocation à l'AG pour la Lettre de février et envoi de la convocation papier, avec appel de candidatures au CA

→ Mercredi 5 février 2020, réunion de bureau

→ Vendredi 21 février 2020, date limite d'envoi des candidatures au CA

- Mercredi 26 février 2020, CA avec budget et documents à envoyer
- Mercredi 4 mars 2020, mise sous pli des documents AG (après vacances de février)
- Jeudi 12 mars 2020, date limite d'envoi des votes par correspondance
- Mercredi 25 mars 2020, assemblée générale

Documents à établir à compléter/rectifier

- Lettre de convocation avec appel de candidature au CA
- Ordre du jour de l'AGO
- Rapport moral + rapport d'activité
- Rapport financier + budget 2020 avec montant de la cotisation
- Élection des membres au Conseil d'administration
- Bulletins de vote, pouvoirs, enveloppes

## 7. Calendrier des réunions

**Mercredi 15 janvier à partir de 19h30**, la réunion sur la réalité virtuelle (VR) avec le Professeur Philippe Fuchs est reportée compte tenu des incertitudes en matière de transport. Comme Pierre Meindre est toujours d'accord, si les transports en commun le permettent, nous maintiendrons une séance avec lui. Sinon la séance sera annulée et un courriel préviendra les franciliens.

**Mercredi 22 janvier à partir de 19h30**, Proxy et Macro 3D (organisé par François Lagarde)

**Mercredi 29 janvier à partir de 19h30**, Projection mensuelle (Thierry Mercier)

**Mercredi 5 février à partir de 19h**, Réunion de bureau

**Mercredi 12 février à partir de 19h30**, fabrication et utilisation des cartes de profondeur (F. Lagarde) pour GIF animé et Facebook

**Mercredi 19 février à partir de 19h30**, Projection mensuelle (Thierry Mercier)

**Mercredi 26 février à partir de 19h**, CA avec budget et documents à envoyer

**Mercredi 11 mars à partir de 19h30**, réalité virtuelle (VR) avec le Professeur Philippe Fuchs s'il est disponible

**Mercredi 18 mars à partir de 19h30**, Séance de projection mensuelle si l'AG est le 25 mars

## 8. Cotisations

Patrick Demaret propose de mettre en place une cotisation à 10 euros pour les moins de 25 ans. Cette proposition, qui sera soumise à l'approbation de l'AGO, est acceptée à l'unanimité par le CA.

Pour les cotisations, ne pas oublier la relance, Actuellement sur 231 adhérents au 31/12/2019, il y a (au 13/01/2020) : 79 cotisations 2020 reçues ; avec en plus 9 adhérents n'ayant pas à cotiser sur 2020 (1 adhérent dispensé, l'autre est décédé), et 8 adhérents en fin d'année 2019 dont la cotisation vaut sur 2020.

143 adhérents en fin d'année 2019 n'ayant pas (encore) cotisé sur 2020 Michel vient de faire une relance par mail ; il propose, une relance par courrier postal avant fin janvier.

Ensuite, ne pas oublier les relances téléphoniques qui avaient montré leur efficacité au prix d'un lourd investissement personnel du trésorier et du président.

Par ailleurs, la distribution gratuite du Florilège sera réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.

## **9. Inventaire du matériel et rangement du local de rangement du SCF**

Notre espace de rangement était saturé au point que l'on ne pouvait y pénétrer et accéder à la bibliothèque qu'en extrayant deux chariots et les valises de transport contenant les TV. Patrick Demaret a déjà passé six samedi après-midi à ranger. On peut maintenant accéder à la bibliothèque et pénétrer dans la moitié de la surface du local sans avoir à déplacer du matériel. Il reste encore à faire du tri : est-il nécessaire de conserver un écran cathodique, deux imprimantes, des boîtiers, topeurs et autres appareils dont l'utilité est incertaine ? Nous ne disposons pas d'inventaire du matériel et le président ne veut pas décider seul de l'élimination de matériel (par don ou élimination en décharge). Il est par ailleurs souhaitable de connaître le matériel dont nous disposons, pour pouvoir l'utiliser et éventuellement le prêter.

Patrick demande donc l'aide d'une personne et si possible deux pour l'accompagner dans cette tâche. Thierry Mercier se porte volontaire.

## **10. Accueil des nouveaux adhérents : kit de bienvenue**

Un des principaux problèmes actuels du club est le manque d'adhérents. Il est donc fondamental de trouver des adhérents et de les fidéliser.

Le kit de bienvenue envoyé aux nouveaux adhérents comporte :

→ Des lunettes anaglyphes

→ Un Loreo

→ Le « Lachambre » et le « Tavlitzki » (deux ouvrages de qualité, mais datant de l'époque argentique et ne parlant pas du tout du numérique).

Si pour nous l'usage du Loreo est intuitif, il n'en est pas de même pour un novice : de quel côté le prendre (haut/bas, recto-verso), le déplier, ne pas l'écraser (les soufflets latéraux ne le maintiennent pas toujours déplié), à quelle distance regarder ? Ce qui est évident pour nous, ne l'est pas pour tout le monde, le courriel d'une nouvelle adhérente est caractéristique.

Le Owl Lite est bien plus pratique et d'usage plus intuitif, et donne une meilleure immersion (image plus grande). Le seul bémol, (dû à sa plus forte puissance !) est qu'on est à la limite de visibilité de la trame sur la Lettre fournie par notre imprimeur.

Nous devons au moins fournir une notice d'explications (que Patrick se propose de rédiger) un Owl Lite, une plaquette de présentation de la stéréoscopie à jour (dont nous ne disposons pas mais que nous sommes en train d'élaborer), une présentation des techniques numériques (la plus récente que nous ayons est l'article d'Olivier et Pierre, nécessitant peut-être une mise à jour)

## **11. Questions diverses**

Le 21 novembre, Thierry Mercier s'est rendu pour le compte du SCF, au musée archéologique de Saint-Romain en Gal (département du Rhône). Ce musée organise une exposition (prévue en mai 2021) sur l'historique des fouilles effectuées en rive droite du Rhône en 1968. La commissaire de l'exposition avait demandé l'appui du SCF pour présenter au public les clichés stéréoscopiques qui avaient été utilisés pour les levés photogrammétriques du Site. Comme très souvent dans les chantiers de photogrammétrie terrestre, les parallaxes sont beaucoup trop fortes pour pouvoir observer les couples dans leur ensemble. Seuls les clichés aériens à grande échelle de l'IGN, peuvent être utilisés pour une présentation stéréoscopique grand public.

Le choix s'est porté sur la réalisation d'une image anaglyphe qui serait collée au sol dans l'exposition et les visiteurs pourraient ainsi « survoler » le chantier des fouilles. Thierry réalisera une maquette pour apprécier le rendu et si le projet est accepté, la commissaire de l'exposition demande que le SCF lui propose un devis tout compris.

**Prochain CA le 26 février 2020 à 19h00**